

Repérer les élèves ayant des troubles des apprentissages pour mieux accompagner



Développer des compétences-clés pour identifier et accompagner efficacement les élèves présentant des troubles des apprentissages vers la réussite

5 à 7% des enfants d'âge scolaire présentent des troubles spécifiques des apprentissages. Comment s'appuyer sur les avancées de la recherche en neurosciences pour répondre au mieux à leurs besoins, en classe, au sein de l'école inclusive ? Une meilleure compréhension des mécanismes d'apprentissage et des troubles qui entravent leur fonctionnement, leur repérage précoce afin d'orienter l'enfant vers les bonnes prises en charge lui permettent d'exploiter son potentiel et d'être mis légitimement en situation de réussite

Programme

Objectifs de la formation

Approcher les principales fonctions cognitives

Définir les troubles des apprentissages et repérer leurs manifestations spécifiques

Identifier les impacts de ces dysfonctionnements sur les apprentissages de l'élève et sur la personne de l'enfant et/ou de l'adolescent.

Posséder des références communes et un vocabulaire commun afin de faciliter les échanges au sein de l'équipe pédagogique

Contenu et programme

Définition des troubles neurodéveloppementaux et leur classification

Définition rapide des fonctions cognitives

Définition, repérage/diagnostic, rééducation et grands axes thérapeutiques des différents troubles des apprentissages : trouble du langage oral, trouble du langage écrit, trouble du développement de la coordination, trouble des apprentissages mathématiques, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité
Identification des difficultés rencontrées et établissement d'une procédure d'accompagnement

Voie d'accès

- Formation professionnelle

Durée

6

Dates et horaires

Mardi 12 novembre 2024 9h-12h/13h-16h

Modalité

En présentiel

Chiffres clés

Formation nouvelle

Responsable de la formation

GÉRALD ALBERICI

Référence externe

20241106IDF-2024-02852

Langues d'enseignement

- Français

Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Apports théoriques et pratiques

Mise en situation

Travaux en ateliers

Echanges d'expériences

Etude de cas

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Spécialités de formation

- Enseignement, formation

Intervenant(s)

CATHERINE QUILICI

CAROLINE LANDREAU

Spécificités

Cible

Enseignants du 2nd degré

Pré-requis

Aucun prérequis

Résultats attendus

Savoir reconnaître rapidement les principaux troubles des apprentissages

Être capable d'identifier les causes possibles des difficultés rencontrées par les élèves

Être capable de mettre en place une procédure d'accompagnement

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 10 à 96 participants



ICP

<https://www.icp.fr/>

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Financement pédagogique forfaitaire de 1 300€ /journée pour un groupe de 10 à 25 enseignants, à cela peuvent s'ajouter les frais annexes (transport, hébergement, frais de bouche ...).

Financement du personnel des équipes éducatives sur devis.

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation(s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris : <https://www.formiris.org/>

Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter Aurélie Aragon (a. aragon@icp.fr).

Attention : le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 5 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 5 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d'établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement.
En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISFEC La Salle Mounier se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

Lieu

Collège Albert de Mun - 5,Avenue Georges Clémenceau - 94130 Nogent-sur-Marne



<https://www.icp.fr/>

ICP